



PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, La Presse

M. Roger Simon montre l'endroit où une bille est venue s'écraser dans la vitre de la devanture de sa maison, à Kanesatake.

Une bille dans une fenêtre vient perturber le sommeil d'un couple de Kanesatake

JEAN-PAUL
CHARBONNEAU

■ La nuit de monsieur et madame Roger Simon a été passablement perturbée hier par une bille qui est venue s'écraser dans la vitre de la devanture de leur maison située rang Sainte-Philomène (route 344), à Kanesatake. La bille a fait un trou dans la première vitre, mais elle n'a pas traversé la deuxième. Elle est tombée entre les deux.

Selon l'agent Mathias Teller, des affaires publiques de la Sûreté du Québec, la bille aurait été tirée probablement à l'aide d'une fronde, vers 1 h 15, d'une automobile qui a passé auparavant cinq ou six fois devant la demeure du couple.

Le véhicule suspect a été pris en chasse par une auto de la SQ et il a été localisé dans un terrain privé pas très loin de la maison du couple Simon. Roger Simon est adversaire coriace du grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Jerry Pelletier.

L'auto, qui n'est pas immatriculée, a été remise et les policiers tentent de connaître l'identité de son propriétaire. L'enquête policière se poursuit.

L'auto de police se trouvait à proximité de la demeure du couple quand l'appel a été reçu. D'autres autos ont été envoyées en renfort. Sous le choc, à la suite de l'incident, Mme Simon a été transportée par ambulance à l'hôpital de Saint-Eustache. Son mari est allé la chercher vers 8 h hier matin.

Des experts de la SQ ont été envoyés sur les lieux et des membres du comité de surveillance de Kanesatake se sont approchés, menaçants, mais les deux agents provinciaux devant l'entrée de la demeure du couple n'ont été aucunement impressionnés par la forte corpulence de certains d'entre eux.

Des remorques pleines de poches

Par ailleurs des résidents d'Oka, habitant dans le secteur Kanesatake, se demandent ce que transportaient tard en soirée, la semaine dernière, des remorques tirées par des véhicules tout terrain qui sortaient des champs. La marchandise était placée dans des poches, jalousement gardées, a-t-on précisé.

Un porte-parole de la SQ, n'a pas nié l'information voulant qu'il y ait encore des champs de marijuana dans Kanesatake. « Comme, il en existe ailleurs dans d'autres localités », a-t-il ajouté.

Pour sa part, un substitut du procureur général du district judiciaire de Terrebonne, à Saint-Jérôme, a souligné, hier, à *La Presse* n'avoir jamais reçu de dossier pouvant conduire au dépôt de poursuites judiciaires, relativement à l'importante saisie dans des champs de pot, le 29 juillet dernier, dans ce quartier de la paroisse d'Oka. Il apparaît qu'aucun dossier n'a été transmis à la Couronne parce que les enquêteurs n'ont pas pu déterminer avec exactitude à qui appartenait la marijuana saisie.